

Communiqué de presse

Feu vert pour le parc éolien de la Grandsonnaz

Le Lignon, 9 septembre 2026

Le projet de parc éolien de la Grandsonnaz, dans le Jura vaudois, est désormais au bénéfice d'un permis de construire. Les opposants au projet, dont le recours a été rejeté au mois de juin par le Tribunal cantonal vaudois, n'ont pas saisi le Tribunal fédéral. En conséquence, la procédure judiciaire est close et le Plan d'affectation valant permis de construire entre en force.

Lancé en 2008, le projet de parc éolien de la Grandsonnaz a franchi une étape décisive. Le Plan d'affectation valant permis de construire est désormais en force. Les opposants au projet ont récemment annoncé ne pas vouloir saisir le Tribunal fédéral après avoir été entièrement déboutés par la justice vaudoise au mois de juin. La procédure est ainsi close, dix-huit ans après le lancement du projet.

Le parc éolien de Grandsonnaz doit s'implanter dans le Jura vaudois, sur les hauts des communes de Bullet, Mauborget, Fontaines-sur-Grandson et Fiez. Ses quinze éoliennes produiront 90 gigawattheure (GWh) par an, ce qui représente la consommation de 24'000 ménages. Le projet est développé par ennova, une filiale des Services industriels de Genève. Il bénéficie, depuis le lancement du projet, du soutien des quatre communes concernées.

Saisi d'un recours, le Tribunal cantonal a rejeté en juin l'ensemble des griefs avancés par les opposants au projet, confirmant ainsi la solidité et le sérieux du dossier. Le projet a fait l'objet d'adaptations substantielles afin de limiter son impact sur le paysage et les mesures pour atténuer les conséquences sur l'environnement ont été jugées adéquates. Enfin, le Tribunal a confirmé l'importance stratégique du projet de la Grandsonnaz, qui répond aux objectifs climatiques du Canton de Vaud et de la Confédération.

Les mesures environnementales feront l'objet d'un suivi par un groupe de travail réunissant des services de l'Etat, ainsi que des représentants des communes accueillant le parc, des riverains et des associations de protection de la nature.

Il s'agit désormais pour les développeurs du projet de lancer les appels d'offre pour désigner les constructeurs du parc et les fabricants des éoliennes. Ce n'est qu'après ces étapes que la construction pourra démarrer, à une date qui reste encore à déterminer.

Contact média :

Pour ennova, Christian Bernet

christian.bernet@sig-ge.ch

079 907 38 64

Voir aussi [Site officiel du Parc éolien de la Grandsonnaz](#)